

Public

- Conducteur débutant ou expérimenté

Prérequis

- Être âgé de 18 ans
- Maîtriser le socle commun de connaissances et de compétences

Modalités d'admission

- Aucune en dehors des prérequis

Durée et Tarif

- 1 jour ➤
- 175 HT

Modalités et méthodes pédagogiques

- Présentiel
- En langue française
- Apports de contenus, mises en situation
- La méthode participative est privilégiée pour permettre aux participants d'échanger sur leurs pratiques professionnelles et partager leurs expériences propres
- Des documents normalisés sont utilisés en support de mise en pratique de la norme NFC18-510.
- Des maquettes pédagogiques sont mises à dispositions pour les apports pratiques.
- Des équipements de protection individuel sont mis à disposition des participants (tapis, VAT, gant, écran facial, cadenas, macaron, etc...).

Qualité des formateurs

- Formateurs experts métier ayant validé un parcours de qualification pédagogique



Formation préparatoire à l'habilitation électrique BO HO HOV

Objectifs généraux

- Permettre aux participants :
- D'être habilité par l'employeur.
 - Permettre aux électriciens de mettre en application les prescriptions de sécurité de la publication NFC 18-510 lors d'exécution d'opération sur les installations électriques
 - S'assurer de leur aptitude à adapter ces prescriptions dans les domaines et les situations propres à leur activité.
 - Savoir réagir en cas d'accident électrique et/ou incendie.

Les plus de la formation

- Des moyens matériels performants et innovants
- Une formation individualisé alternant théorie et pratique
- Remise d'un livret habilitation non électricien
- Infrastructures et moyens matériels permettant de reproduire les conditions réelles de travail



Mode d'évaluation des acquis

QCM formatifs et épreuve sommative

Validation

- Titre d'habilitation après avoir suivi la totalité des heures de formation

Agrément

- Organisme agréé QUALIOP1

Modalité d'accès et de suivi

- Nos dates de sessions sont disponibles sur notre site internet ou en nous contactant par mail ou par téléphone, aux coordonnées disponibles sur ce document
- Dans le cadre d'une prise en charge partielle ou totale par le CPF (Compte personnel de formation), le délai d'instruction légal est de 14 jours avant le début de la session. En cas de financement par un OPCO, le délai est variable et propre à l'OPCO
- En cas d'autofinancement, le délai d'instruction est ramené à 24 heures.
- Nous pouvons également vous proposer des dates adaptées à vos impératifs, n'hésitez pas à nous contacter

Documents remis

- Avis après formation
- Une attestation de formation sera établie pour chaque participant à l'issue de la formation
- Livret pédagogique pour électricien ➤
- Titre d'habilitation

Les personnes en situation de handicap sont invitées à contacter le référent Handicap local afin d'étudier les possibilités de suivre la formation

Lieu

Dans vos locaux (intra) ou dans nos locaux :
1 rue des Goulottes
71210 MONTCHANIN

Effectif

- Minimum 4 personnes jusqu'à 10 personnes

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite

- Notre centre est adapté pour l'accueil de personnes en situation de handicap. Accès aux personnes à mobilité réduite. Quelque soit le handicap, Forpro Conseil vous accompagne dans vos démarches de formations.
Notre référent handicap: Vincent LUCAS

Nous contacter

www.forproconseil.fr

03-85-80-01-74

06-66-14-75-30

07-68-91-80-12

SAS FORPRO CONSEIL

1 rue des Goulottes

71210 MONTCHANIN

contact@forpro-conseil.fr

Siret : 87961234900016

Déclaration d'activité enregistré sous le
numéro : 2771028871

Programme et contenu des compétences socles

1. Thématiques théoriques

Module 1 – Thèmes communs

Grandeurs électriques rencontrées lors des différentes opérations,
Effets du courant sur le corps humain : électrisation, électrocution, brûlure,
Ouvrages ou installations : domaines de tension, limites et reconnaissance des matériels,
Zones d'environnements et leurs limites,
Habilitation : principe, symboles, limites et formalisation,
Prescriptions de sécurité associées aux zones d'environnement et aux opérations,
Protection collective : mesures, équipements et signalisation
Equipements de travail utilisés (échelles, outils à main...) : risques et mise en œuvre,
Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques,
Evaluation du risque électrique.

2. Thématiques pratiques

Module 3 – Référentiel INRS

Acteurs concernés par les travaux (rôle et fonction)
Habilitation indice 0 : limites, analyse des risques et mesures de prévention

VISITES DES INSTALLATIONS DE L'ENTREPRISE (Si possible)

Identification des parties dangereuses
Précautions à prendre
Mises en situation

Débouchés et suivi de parcours

Toute personne d'une entreprise ayant une activité en lien avec l'électrique.